



http://cda54.athle.com

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ATHLÉTISME MEURTHE-ET-MOSELLE

Maison des Sports - 13, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME



Challenge Hivernal BE (2ème tour) Samedi 07 janvier 2017 Gymnase de l'Europe, Boulevard de l'Europe 54520 LAXOU

Horaires

| | Courses | Haies | Perche | Pentabond | Hauteur | Poids |
|-------|---|-------|--------|-----------|---------|---|
| 10H00 | Formation jeunes juges départementaux (priorité aux MI non certifié) sur inscription auprès de Daniel NESEN (daniel.nesen@sfr.fr) avant le 17/11/16) | | | | | |
| 12H00 | Déjeuner pour les jeunes juges | | | | | |
| 13H00 | Installation de la salle + Mise en place du secrétariat et du jury | | | | | |
| 14H00 | 50 m haies Hommes (séries) | 0,65 | | BE F | BE F | Poids en fil rouge tout au long de la compétition |
| 14H30 | 50 m haies Femmes (séries) | 0,56 | | | | |
| 15H00 | 50 m haies Hommes (finales) | 0,65 | | BE G | BE G | |
| 15h30 | 50 m haies Femmes (finales) | 0,56 | | | | |
| 16H00 | Mise en place de courses de relais en fonction de la faisabilité | | | | | |
| 16H30 | Proclamation des résultats | | | | | |
| 17H00 | Fin de la réunion | | | | | |

➤ Officiels : 1 officiel ou aide officiel par tranche de 5 athlètes



Règlement Challenge Hivernal

Le challenge hivernal comporte 4 épreuves :

- 2 triathlons en salle les 19 novembre 2016 et 07 janvier 2017
- **2 cross (Lunéville le 10-12-2016 et Pompey le 08-01-2017)**
Les inscriptions aux cross se feront directement par les clubs auprès des organisateurs
- **Classement des cross : 100 points pour le 1^{er}, 99 points pour le 2^{ème}, 98 points pour le 3^{ème} et ainsi de suite jusqu'au dernier.**
- Un ou une athlète qui serait qualifié pour une autre compétition qui se déroule le même jour qu'un tour du challenge hivernal et qui ne pourrait pas y participer se verra attribuer une compensation de 50 points. (sous réserve que cette qualification soit réellement honorée)
- Un bonus de 5 points par compétition en salle sera attribué à chaque jeune juge qui participera au jury des épreuves, soit une possibilité de 10 points de bonus en cas de participation aux épreuves en salle, sachant que les BE jugeront les MI et que les MI jugeront les BE.

➤ Inscription des athlètes :

- Inscription sur place
- Utilisation des cartons

➤ Catégories d'âges

- Benjamins 2003 et 2004

➤ Tables de cotation utilisées

- Tables de cotations FFA (1 à 45 points)

➤ Types de compétitions

- Triathlon

➤ Déroulement des épreuves

- Courses : départ accroupi ou en starting-blocks au choix de l'athlète
- Saut en hauteur : 8 sauts maximums (jusqu'à échec de l'athlète)
- Pentabond : 4 essais
Départ pieds joints obligatoire
- Poids : 3 essais + un essai d'échauffement
- Perche : L'épreuve de perche est facultative : l'athlète conservera la meilleure performance réalisée entre la Perche et le saut en hauteur.

Priorité est donnée aux courses quand celles-ci se disputent en même temps qu'un concours, sans que cela n'entraîne la perte d'un ou plusieurs essais.

➤ Classement : Chaque athlète participe à un triathlon :

En cas d'égalité, la meilleure performance à la table de cotation départagera les athlètes.

Consignes d'utilisation de la salle :

Pas de pointes en dehors de la piste et des aires d'échauffement. Les accompagnateurs d'équipes veilleront à la propreté des tribunes.

Il est interdit de manger dans les tribunes et dans l'enceinte de compétition.